

Compte rendu de la séance du mercredi 21 juillet 2021

Étaient présents : Madame RETOURNARD, Monsieur VIALLETEL, Madame CAUNOIS, Madame SANDALO, Monsieur MONIOT, Monsieur BERHAUT, Monsieur GIBRAT, Madame DESSAINT, Monsieur JOBERT, Madame CHIARLA

Était(ent) absent(e) (s-es) excusé(e)(s-es) : Véronique KOLB par Bernard VIALLETEL
Jacques ROUSSELIN par Bernadette RETOURNARD
Claude VOGUET par Marie-Dominique CAUNOIS
Florence PARDOENS par Pascal MONIOT,
Monsieur THOMAS

Secrétaire(s) de la séance : Mme DESSAINT Clélia

ORDRE DU JOUR

- 1) Appel d'offre pour le nouveau lotissement ;
- 2) Achat de tables et de chaises pour la salle des fêtes.

Points divers

20h00 - Ouverture de la séance

Il est procédé à la nomination du secrétaire de séance : **Madame Clélia DESSAINT** est nommée secrétaire **à l'unanimité**. Madame le Maire demande si le compte rendu du précédent conseil appelle des remarques ou observations. Celui-ci est accepté **à l'unanimité**.

Délibérations du conseil

1 - Consultation pour l'aménagement partiel de la zone des Haute Charrières (DE-2021-034)

Dans le prolongement de l'impasse de la Gravière, un champ d'environ 15000 m² en zone 1AU, est disponible à la construction. La commune ne voulant pas être maître d'œuvre, il convient de lancer une consultation afin de choisir un candidat pour ce projet de lotissement.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide de lancer une consultation pour la création d'un nouveau lotissement aux Hautes charrières.

2 – Achat de tables et de chaises pour la salle des fêtes (DE 2021-035)

Vu l'état de vétusté des tables et des chaises de la salle des fêtes des Hautes charrières ;

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide de l'achat de tables et de chaises dont le coût prévisionnel s'élève à 9 662,00 HT.

POINTS DIVERS

1 - Point sur les éoliennes vu avec M. SASSOLAS

- Prise de contact avec des propriétaires des environs pour la pose de capteurs afin de réaliser l'étude relative aux bruits ambiants ;
- Un point d'avancement sur le sujet de l'urbanisme sera fait fin août en réunion Maire-Adjoint ;
- La commune de LAVILLE-AUX-BOIS s'est montrée favorable à son implication dans le projet participatif sous réserve d'une délibération qui devra être prise prochainement en ce sens.

2 - Point sur le projet de la ferme solaire sur LAVILLE-AUX-BOIS / CHAMARANDES-CHOIGNES

Le long de la RD de LAVILLE-AUX-BOIS / CHAMARANDES-CHOIGNES (intersection RD et chemin des Grands-Bois), un projet de parc solaire associé à une exploitation agricole d'ovins, se lance. La société GREENLIGHT HOUSE a contacté la commune pour passer le réseau électrique sur le chemin de la ferme Heurtebise. Une convention est en discussion et sera soumise au conseil Municipal pour septembre.

3 – Méthaniseur sur la RD 417

Un projet de méthaniseur avec regroupement de plusieurs agriculteurs se développe à l'entrée du chemin qui conduit à la ferme des Rieppes.

Le process industriel du méthaniseur nécessite une consommation d'eau. Une étude pour le raccordement est en cours.

4 - Chemins communaux et ENDURO

Après avoir contacté le président de l'ENDURO, celui-ci confirme la traversée de deux chemins communaux seulement. Les autres chemins sont des bois privés. Ils ont été remis en état 15 jours après l'épreuve. Cependant, si des chemins communaux sont abîmés, il est prêt à se déplacer pour faire le nécessaire.

5 - Station d'épuration de CHOIGNES

Nous avons été informés par l'Agglomération d'une lettre de la DDT demandant une mise aux normes pour la Commune de CHAMARANDES-CHOIGNES de la station d'épuration, à savoir : installer un déversoir d'orage sur notre réseau avant l'entrée dans la STEP. Une étude est lancée par l'Agglomération sur les 3 stations de CHAUMONT et celle de CHOIGNES. Nous sommes en effet en co-utilisation de cette station avec 2/3 pour CHAUMONT et 1/3 pour CHAMARANDES-CHOIGNES par convention du 22/06/1979.

6 – Fin du contrat d'affermage

Le contrat relatif à la distribution d'eau potable se termine le 31/12/2021. Cette compétence étant prise par l'Agglomération, cette dernière a mandaté le cabinet BERT pour négocier la fin de contrat et établir le cahier des charges pour le renouvellement du futur contrat. En septembre, il nous faudra faire le point sur les prestations de l'ancien contrat et nos desideratas pour le futur. Le futur contrat sera un contrat unique sur l'agglomération avec ses particularités pour les 6 communes concernées par la DSP.

7 – PLUIH

Les réunions pour le diagnostic se multiplient. Nous sommes à mi-parcours de cette étape.

8 – CLECT et compétence pluviale

La compétence pluviale prise par l'Agglomération amène des compensations de transfert du budget général de la commune vers celui de l'Agglomération. Suite à la réunion CLECT du 9 juillet, le choix du calcul s'arrête au prix par habitant plutôt qu'au mètre linéaire. Les estimations donnent une somme de 10 000 € à 11 000 € pour CHAMARANDES-CHOIGNES. Il nous faut pour fin août clarifier notre réseau assainissement et pluvial.

9 - Installation de câbles de comptage de véhicules

Deux câbles de comptage de véhicules ont été installés par le Conseil Départemental rue Edith Bourlon de Rouvre et rue de ChamaranDES.

Les points à l'ordre du jour ayant été épuisés, la séance est levée à 21h55

Prochaine réunion du Conseil Municipal :

A CHAMARANDES-CHOIGNES, le 21 juillet 2021

Le Maire,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Bernadette RETOURNARD